



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 19 février 2018

**Note de synthèse à l'attention
des conseillers municipaux**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I] LES FINANCES LOCALES A L'AUBE DE 2018.....	4
1.1. Environnement macroéconomique	4
1.2 L'environnement des collectivités locales	5
II] UNE PREMIERE VUE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.....	8
2.1. Une vue globale entre la prévision budgétaire et son exécution	8
2.2. Une première vue sur le CA 2017	10
2.3. Quelles évolutions entre les exercices budgétaires 2016 & 2017.....	11
2.4. Quel autofinancement pour 2017 ?.....	15
2.5 La section d'investissement	16
III] UNE VISION PROSPECTIVE DE NOS FINANCES.....	19
3.1. Notre prospective de fonctionnement	20
3.2. Notre prospective d'investissement	21
3.3. L'état de notre dette.....	22
IV] UN BP 2018 MARQUE PAR LES INVESTISSEMENTS.....	25
4.1. Les évolutions budgétaires hors personnel	25
4.2. Les évolutions au niveau du personnel.....	26
4.3 Nos dépenses d'investissement.....	27
ANNEXE.....	28

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire, détaillé notamment à l'article L2312-1 du CGCT et défini comme suit :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. »

Les nouvelles dispositions introduites par la Loi NOTRE « *Nouvelle Organisation Territoriale de la République* », complétées par un décret paru le 24 juin 2016 imposent que le DOB s'appuie sur un rapport relatif aux orientations budgétaires, aux engagements pluriannuels et à la structure & la gestion de la dette.

Le DOB est également l'occasion d'exposer et de partager les éléments de contexte qui président à la construction du budget primitif. Ces éléments sont de plusieurs ordres.

Économiques tout d'abord. Il est aujourd'hui admis que dans l'économie mondialisée que nous connaissons, chaque pays, chaque économie et chaque zone géographique sont de plus en plus interconnectés. Il en ressort par conséquent un jeu de dominos où l'activité économique mondiale influence l'état de notre économie nationale et de ses finances publiques qui viennent à leur tour impacter les collectivités territoriales en général et le budget des villes en particulier.

Les éléments du DOB retracent également des choix politiques. La municipalité, responsable de la politique budgétaire de la collectivité, s'est fixé plusieurs objectifs dans la continuité de ceux pris en 2017 :

- ✓ La stabilité des taux des impôts communaux,
- ✓ La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement,
- ✓ Le financement des investissements dans un cadre sécurisé qui n'obère pas l'avenir.

C'est fort de cet exposé de contexte que seront mises en lumière les principales orientations budgétaires proposées concernant le BP 2018.

I] LES FINANCES LOCALES A L'AUBE DE 2018

1.1. Environnement macroéconomique

La croissance de l'économie française s'est renforcée au cours de la première partie de l'année. Sur l'ensemble de l'année 2017, elle devrait être de 1,9 %, la meilleure performance depuis 2010. Cela tient à une amélioration de l'environnement international, notamment européen, qui a permis d'enclencher une dynamique interne positive en matière d'investissement et d'emploi. Le taux de chômage reculerait ainsi cette année. Dans ce contexte, bien que demeurant toujours très bas, le taux d'intérêt à 10 ans pourrait amorcer une remontée très graduelle l'an prochain.

L'Insee anticipe un début d'année solide en 2018, synonyme de nouveaux mois cléments pour le gouvernement avec, à la clé, des créations d'emplois et des rentrées fiscales supérieures aux attentes.

En 2018, le PIB continuera à être porté par la demande intérieure, essentiellement des entreprises. Alors que le climat des affaires se situe à un plus haut en France depuis dix ans, l'Insee estime que la production de biens et services restera dynamique dans le pays. Au premier trimestre, tous les secteurs seront ainsi orientés à la hausse. Les choses se compliqueront en revanche un peu au second: les statisticiens prévoient une décélération dans les branches manufacturières, la construction et le commerce.

La croissance française sera aussi tirée par la vigueur de la demande mondiale. Après cinq années de contribution négative, au premier semestre 2018, le commerce extérieur ne pèserait plus sur l'activité grâce au redressement des produits agricoles et du tourisme. En parallèle, *«les importations marqueraient le pas en contrecoup des achats exceptionnels de l'été, notamment en chimie et en aéronautique»*, note l'Insee.

Une des inconnues de 2018 reste la manière dont les ménages réagiront en début d'année à la hausse de la fiscalité (écologie et tabac), cumulée à l'augmentation de la CSG. Selon l'Insee, ces deux facteurs et la reprise de l'inflation provoqueront une baisse du pouvoir d'achat des ménages de 0,3 % au premier trimestre. Pour bâtir leurs modèles, les statisticiens ont pris l'hypothèse que les ménages anticiperaient dès le début de l'année l'ensemble des mesures fiscales prévues, et notamment les hausses de pouvoir d'achat concentrées en fin d'année (réduction de la taxe d'habitation et deuxième étape de baisse des cotisations sociales).

Dans ce cas, les Français lisseraient l'effet de calendrier dans leur consommation annuelle, quitte à réduire momentanément leur taux d'épargne. L'Insee ne prévoit donc pas de brutal décrochage de la consommation mais le maintien d'un rythme modéré de +0,3 % par trimestre. Les dépenses de biens d'équipement des logements et d'habillement baisseraient fortement.

L'investissement des ménages (achats de biens immobiliers), très dynamique pendant les trois premiers trimestres 2017, ralentirait en 2018. L'explication est mécanique. «Les ventes de logements neufs ne progressent plus depuis le début de l'année: cela s'est répercuté sur les permis de construire, qui se stabilisent depuis six mois», note l'Insee. Compte tenu des délais entre autorisation et construction, par ricochet, l'investissement des ménages fléchirait en 2018.

L'économie française continuerait de créer environ 100.000 emplois marchands par semestre en 2018, prévoit l'Insee. Après 215.000 nouveaux postes enregistrés en 2016, «l'emploi salarié marchand progresserait de 242.000 en 2017 et faiblirait à peine début 2018», notent les experts. Ce dynamisme sera toutefois atténué par la forte baisse des emplois aidés, qui provoque un repli de l'emploi non marchand. Au final, les créations dépasseraient légèrement les variations naturelles de la population active, d'où une lente décroissance du chômage. Les statisticiens tablent sur un taux de 9,4 % mi-2018, en repli de 0,1 point sur un an.

1.2 L'environnement des collectivités locales

1.2.1. Présentation générale

Au cours des quinze dernières années, les collectivités locales ont vu se succéder nombre de transferts de compétences et de réformes institutionnelles, fiscales et financières. La réforme territoriale de 2014-2015 a encore produit des effets en 2017 avec notamment le transfert de la compétence transports des départements aux régions. Les régions redimensionnées prennent de l'ampleur financière, tandis que les départements se voient davantage recentrés sur l'action sociale. Dans le même temps, la carte intercommunale est redessinée avec des intercommunalités plus grandes, aux compétences élargies, et des métropoles qui s'affirment. Les communes ne peuvent dorénavant plus être analysées sans leur groupement tant leurs finances sont imbriquées.

L'état des lieux en 2017 laisse entrevoir des collectivités locales qui regagneraient des marges de manœuvre financières : leur épargne (41,5 milliards d'euros) enregistrerait une hausse de 2,2 %, après + 4,4 % en 2016, au prix d'efforts conséquents sur leurs dépenses de fonctionnement (181,1 milliards d'euros). Ces dernières, qui ont diminué de 0,3 % en 2016, devraient progresser de 1,5 % en 2017, principalement sous l'impulsion des revalorisations de la masse salariale, de la reprise de l'inflation et de la montée en puissance de certaines compétences : le développement économique et la formation professionnelle pour les régions, et l'impact de la loi Adaptation de la société au vieillissement sur l'allocation personnalisée d'autonomie pour les départements. Les recettes de fonctionnement (222,6 milliards d'euros, en hausse de 1,6 %) bénéficieraient d'une moindre baisse des dotations et d'un produit des droits de mutation et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises particulièrement dynamique. La croissance des recettes courantes serait obtenue quasiment sans utilisation du levier fiscal.

L'investissement, dont l'ampleur de la baisse depuis trois ans (- 10,6 milliards d'euros entre 2013 et 2016) faisait craindre que cette dépense ne soit devenue la variable d'ajustement des budgets locaux, repartirait à la hausse (+ 3,7 %). Cette reprise serait toutefois modérée, alors même que les besoins existent, en lien notamment avec les évolutions sociodémographiques et normatives : développement d'infrastructures en faveur de la mobilité, déploiement de nouvelles infrastructures numériques, rénovation énergétique, ...

L'encours de dette des collectivités locales progresserait peu, + 0,3 %, pour atteindre 182,2 milliards d'euros fin 2017, et son niveau en point de PIB se stabiliserait (8,0 %). La trésorerie détenue par les collectivités locales augmenterait à nouveau pour s'élever à près de 46 milliards d'euros en fin d'année.

Les collectivités locales, observées dans leur ensemble, ont démontré sur la période récente leur capacité à absorber les contraintes sur leurs ressources et leur adaptabilité aux modifications institutionnelles. Ce constat masque cependant des différences de situation importantes entre les collectivités.

Semble désormais s'ouvrir une nouvelle ère avec une contrainte qui pèserait directement sur le niveau des dépenses locales, qui pourrait faire l'objet d'une surveillance accrue, voire d'un objectif contraignant pour les collectivités les plus grandes. La refonte annoncée de la fiscalité locale, liée à la suppression progressive de la taxe d'habitation et au transfert d'une fraction de TVA aux régions, ouvre la voie à de nouveaux bouleversements.

1.2.2. La loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2018-2022

La loi de programmation pluriannuelle des finances publiques (LPFP) 2018-2022, obligation constitutionnelle périodique depuis la révision de 2008, a focalisé les projecteurs durant l'automne dernier. Et pour cause, la copie initiale du Gouvernement prévoyait un encadrement sans précédent des finances des collectivités en vue de contenir le déficit public et la dette publique française, dont il faut rappeler qu'ils consolident administrations centrales, sociales et locales. La version finale a été sensiblement édulcorée, même si subsiste pour les plus grandes collectivités une contrainte forte en fonctionnement.

Plus que le projet de loi de finances pour 2018, c'est probablement le projet de loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022 (PLPFP) qui marque de son empreinte les premières propositions budgétaires décisives pour les collectivités locales du nouveau quinquennat.

Trois mesures importantes peuvent être considérées comme majeures :

- 1) La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des redevables et la confirmation de la compensation intégrale par l'Etat. Ce dispositif pourrait être étendu à l'ensemble des contribuables à terme.

Dans ce schéma, l'Etat vient se substituer aux contribuables locaux et paiera aux communes le montant théorique dû via un dégrèvement. Ce mode de fonctionnement existe déjà (par exemple pour les personnes en situation de handicap) et sera simplement amplifié.

A Oberhausbergen, environ 60% des ménages bénéficieront de cette mesure.

- 2) L'Etat va « contractualiser » avec les 340 plus grandes collectivités, représentant deux tiers des dépenses, pour leur imposer un effort de modération de la croissance de leurs dépenses de fonctionnement : elles pourront augmenter, mais pas de plus d'1,2% par an.

Compte tenu de l'inflation attendue, cette mesure vise en réalité à maintenir à un niveau de dépense équivalent d'une année sur l'autre jusqu'en 2022.

L'effort demandé doit permettre la réduction des dépenses de fonctionnement de 13 milliards d'euros sur le quinquennat, avec un effort concentré sur ces plus grandes différentes collectivités.

Ces deux premières mesures fondent de légitimes interrogations de la part des élus locaux sur les relations entre l'Etat et les collectivités et sur le devenir de la décentralisation, telle qu'elle a été menée depuis les années 80.

Après avoir subi les baisses de dotations, les Collectivités se voient imposer le dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Si cet impôt et son mode de calcul peuvent sembler obsolètes, il permettait néanmoins de maintenir un lien entre les citoyens et les collectivités.

Les citoyens continueront à « payer » via la prise en charge de l'Etat mais le lien direct sera rompu à terme.

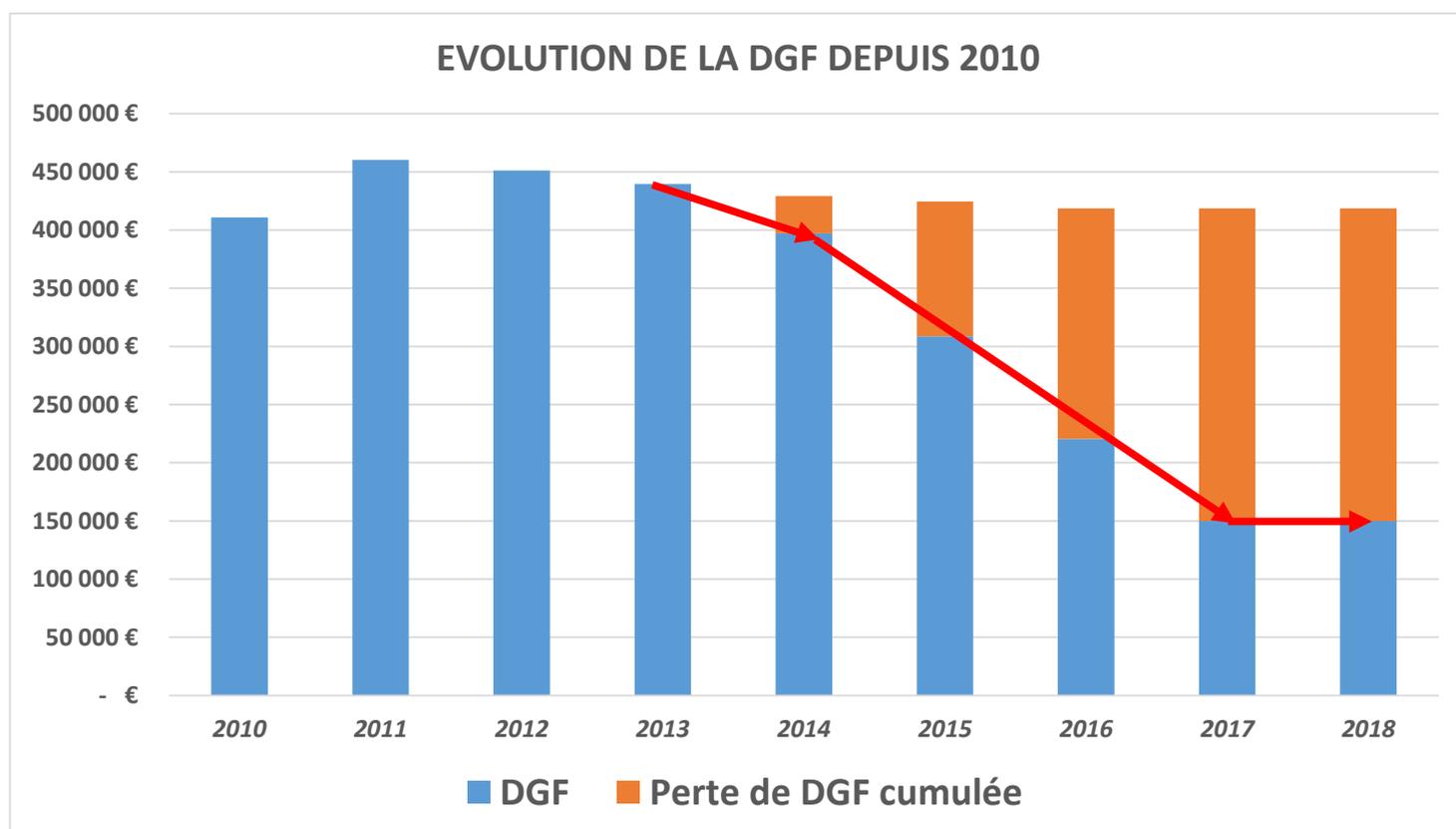
- 3) Le remplacement des mesures de réduction de la DGF pratiquée ces dernières années par un pilotage annuel et pluriannuel des finances locales.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités ne seront pas réduits en 2018, comme cela avait été fait les années précédentes. La dotation globale de fonctionnement, notamment, sera stable (+0,4 %) pour la première fois depuis 4 ans.

Les subventions d'investissement de l'Etat aux collectivités se maintiennent à un niveau élevé de 1,8 Md€, soit 77 % de plus qu'il y a trois ans. Ce faisant le Gouvernement tient donc pleinement les engagements pris à l'occasion de la suppression des réserves parlementaires et ministérielles, dont les crédits ont été réinjectés dans les dotations d'investissements aux collectivités.

Par conséquent, la DGF 2018 attendue pour la commune d'Oberhausbergen devrait être équivalente au montant de 2017.

Le graphique ci-dessous indique la diminution des dotations de l'Etat qui a été de plus de 300 000€ pour la seule année 2017 comparée à 2011.



Les éléments nationaux de contexte pour l'année 2018 étant détaillés, il convient à présent d'exposer plus précisément la situation d'Oberhausbergen.

II] UNE PREMIERE VUE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 20172.1. Une vue globale entre la prévision budgétaire et son exécution**DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	BP 2017 + DM	CA 2017 anticipé	% Exécution
Chap 011	Charges à caractère général	1 139 660 €	1 202 500 €	1 202 058 €	99,96%
Chap 012	Dépenses de personnel	2 568 005 €	2 570 000 €	2 524 763 €	98,2%
Chap 014	Atténuation de produits	37 045 €	62 000 €	61 404 €	99,0%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	226 325 €	237 500 €	208 354 €	87,7%
Chap 66	Charges financières	155 827 €	153 000 €	147 140 €	96,2%
Chap 67	Charges exceptionnelles	4 674 €	5 000 €	3 276 €	65,5%
Chap 022	Dépenses imprévues		- €		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 131 535 €	4 230 000 €	4 146 995 €	98%
Chap 023	Virement de la section de fonct		210 000 €		
Chap 042	Opérations d'ordres	147 919 €	180 000 €	170 890 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		147 919 €	390 000 €	170 890 €	
TOTAL		4 279 455 €	4 620 000 €	4 317 885 €	

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	BP 2017 + DM	CA 2017 anticipé	% Exécution
Chap 013	Atténuation de charges	177 751 €	90 000 €	116 934 €	129,9%
Chap 70	Produits services domaine & ventes	711 446 €	663 900 €	720 364 €	108,5%
Chap 73	Impôts et taxes	3 264 960 €	3 265 000 €	3 410 171 €	104,4%
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	561 848 €	499 000 €	523 810 €	105,0%
Chap 75	Autres produits de gestion courante	92 590 €	85 000 €	102 909 €	121,1%
Chap 77	Produits exceptionnels	17 450 €	15 000 €	30 361 €	202,4%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 826 045 €	4 617 900 €	4 904 549 €	106%
Chap 042	Opérations d'ordres	2 039 €	2 100 €	2 039 €	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 039 €	2 100 €	2 039 €	
Excédent de fonctionnement reporté de N-1		100 000 €			
TOTAL		4 928 084 €	4 620 000 €	4 906 588 €	

DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	BP 2017 + DM + RAR 2016	CA 2017 anticipé	% Exécution
Chap 10	Dotations et fonds divers	- €	10 000 €	9 630 €	96,30%
Chap 16	Remboursement capital de la dette	256 937 €	273 000 €	262 561 €	96,2%
Chap 20	Immobilisations incorporelles	9 596 €	20 000 €	2 970 €	14,9%
Chap 21	Immobilisations corporelles	988 006 €	1 496 826 €	732 469 €	48,9%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 254 539 €	1 799 826 €	1 007 630 €	56%
Chap 040	Opérations d'ordre entre les sections	2 039 €	2 100 €	2 039 €	
Chap 041	Opérations patrimoniales	4 890 €	5 000 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		6 929 €	7 100 €	2 039 €	
TOTAL		1 261 468 €	1 806 926 €	1 009 669 €	

RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	BP 2017 + DM	CA 2017 anticipé	% Exécution
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	480 626 €	784 584 €	781 469 €	99,6%
Chap 16	Emprunt	- €	290 000 €	500 €	0,2%
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	14 971 €	15 000 €	28 852 €	192,3%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		495 597 €	1 089 584 €	810 821 €	74%
Chap 021	Virement de la section de fonct		210 000 €		
Chap 040	Opérations d'ordre entre les sections	147 919 €	180 000 €	170 890 €	
Chap 041	Opérations patrimoniales	4 890 €	5 000 €		
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		152 809 €	395 000 €	170 890 €	
Excédent d'investissement reporté de N-1		935 402 €	322 341 €		
TOTAL		1 583 809 €	1 806 926 €	981 711 €	

Etant précisé que le « virement de section » (chapitre 023 en dépenses de fonctionnement & chapitre 021 en recettes d'investissement) n'est pas matérialisé par l'émission d'un mandat & d'un titre et n'apparaît donc pas dans le résultat du compte administratif

2.2. Une première vue sur le CA 2017

		CA 2017 provisoire		
		DEPENSES	RECETTES	Solde de l'année
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	4 315 725,05	4 906 587,62	590 862,57
	Section d'investissement	1 009 669,08	979 550,80	-30 118,28
		DEPENSES	RECETTES	Solde cumulé avec reports 2016
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en fonctionnement (002)			590 862,57
	Report en investissement (001)		322 341,07	292 222,79
TOTAL (réalisations + reports)		5 325 394,13	6 208 479,49	
		883 085,36		

L'examen de cette vue synthétique de notre compte administratif indique les points suivants :

- Le résultat global (incluant les reports de 2016) au CA 2017 serait de 883 085,36 €
- En 2016, ce montant était de 1 004 k€

2.3. Quelles évolutions entre les exercices budgétaires 2016 & 2017

2.3.1. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	CA 2017 anticipé	Différence "brute"	% Evolution
Chap 011	Charges à caractère général	1 139 660 €	1 202 058 €	62 398 €	5,5%
Chap 012	Dépenses de personnel	2 568 005 €	2 524 763 €	- 43 242 €	-1,7%
Chap 014	Atténuation de produits	37 045 €	61 404 €	24 359 €	65,8%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	226 325 €	208 354 €	- 17 971 €	-8%
Chap 66	Charges financières	155 827 €	147 140 €	- 8 687 €	-5,6%
Chap 67	Charges exceptionnelles	4 674 €	3 276 €	- 1 398 €	-29,9%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 131 535 €	4 146 995 €	15 460 €	0,4%

a) Focus sur les « charges à caractère général »

Après une baisse en 2016 par rapport à 2017, Le chapitre 011 connaît une hausse de 5,5%.

Cette différence s'explique par les principaux facteurs suivants :

- a. Entretien du patrimoine (+ 50 000€)
- b. Animations nouvelles « Food Truck » et « Fêtes des voisins » (+ 10 000€)
- c. Surconsommation de gaz liée à la panne de la pompe à chaleur du bâtiment du PréO (+ 9 000€)
- d. Surcoût de taxe foncière liée au bâtiment situé au 112 Route de Saverne (+ 7 500€)
- e. Hausse des honoraires (+ 7 000€ dont avocats et communication)

A noter que certains articles connaissent des diminutions tels que :

- f. Les frais d'assurance (-14 000€ suite à un nouveau marché)
- g. Les frais d'affranchissement (- 5 000€ grâce à la dématérialisation croissante)
- h. Les frais de télécommunication (- 5 000€ suite à un nouveau marché)

b) Focus sur les « charges de personnel »

Ce chapitre sera vu par après à l'article 2.3.3.

c) Les autres dépenses de fonctionnement

- ✓ Les « atténuations de produits » sont en hausse suite à une hausse de la « pénalité SRU » pour non atteinte de l'objectif de logements sociaux (+ 16 000€) et une participation à la hausse pour le FPIC (+ 6 000€ pour alimenter un fond destiné aux communes moins favorisés qu'Oberhausbergen)
- ✓ Diminution de 18 000 € des « autres charges de gestion courante » due à l'arrêt de la participation communale dans la crèche familiale d'Hautepierre en 2017 sur une année pleine.
- ✓ Diminution de 8 700 € des intérêts des emprunts, tel que prévu selon nos tableaux d'amortissements

2.3.2. Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	CA 2017 anticipé	Différence "brute"	% Evolution
Chap 013	Atténuation de charges	177 751 €	116 934 €	- 60 817 €	-34,2%
Chap 70	Produits services domaine & ventes	711 446 €	720 364 €	8 918 €	1,3%
Chap 73	Impôts et taxes	3 264 960 €	3 410 171 €	145 211 €	4,4%
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	561 848 €	523 810 €	- 38 038 €	-6,8%
Chap 75	Autres produits de gestion courante	92 590 €	102 909 €	10 319 €	11,1%
Chap 77	Produits exceptionnels	17 450 €	30 361 €	12 911 €	74,0%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 826 045 €	4 904 549 €	78 504 €	1,6%

- ❖ Diminution des remboursements du chapitre 013 « atténuations de charge » qui viennent atténuer le « coût net » des charges de personnel. Ces remboursements sont principalement liés à des congés maternités et des arrêts maladie de longue durée.
- ❖ Le produit des services reste stable en 2017 par rapport à 2016.
- ❖ Le chapitre des impôts & taxes (73) poursuit sa dynamique avec une augmentation de près de 5% (soit plus 145 000 €), notamment grâce à la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 90 000€)
- ❖ Diminution de près de 38 000 € du chapitre « 74 » pour un facteur principal
 - La baisse des dotations de l'Etat : - 70 000 €
 - *La hausse de la participation de la CAF est venue atténuer cette baisse*
- ❖ L'augmentation du chapitre « 75 » est due à la bonne tenue des locations des équipements municipaux et notamment du centre sportif (+ 6 000€).
- ❖ Les produits exceptionnels (77) ont augmenté de près de 13 000€ notamment suite au reversement d'un excédent de l'AASBR de 18 000€

2.3.3. Les dépenses et recettes liées au personnel

Les dépenses de personnel représentent un montant important. Ces dépenses « brutes » sont minorées par les remboursements divers (mise à disposition, remboursement de la sécurité sociale)

	2016	2017	Evolution en €	Evolution en %
Charges de personnel "agents"	2 357 485 €	2 368 542 €	11 057 €	0,5%
TICKETS RESTAURANTS	26 955 €	31 376 €	4 421 €	16,4%
Intérim	58 708 €	1 478 €	- 57 229 €	-97,5%
FDMJC - Espace jeune	29 836 €	33 069 €	3 233 €	10,8%
SMART BOLERO	8 499 €	9 909 €	1 410 €	16,6%
RAM	5 273 €	5 273 €	5 273 €	
ASSURANCE PERSONNEL	41 960 €	41 131 €	- 830 €	-2,0%
Régisseurs avec cotisations	23 718 €	27 485 €	3 767 €	15,9%
CDG 67 "accompagnement RIFSEEP"	6 500 €	6 500 €	6 500 €	
TOTAL "BRUT" chapitre 012	2 547 161 €	2 524 763 €	- 22 398 €	-0,9%
Remboursements sur charges de personnel	177 713 €	116 934 €	- 60 779 €	-34,2%
TOTAL "NET" chapitre 012	2 369 448 €	2 407 829 €	38 381 €	1,6%

La différence entre 2017 et 2016 est donc d'environ 38 000€ soit une hausse d'environ 1,6%.

A noter que la hausse du point d'indice de 0,6% dès le mois de février 2017 a entraîné une revalorisation mécanique de la rémunération des agents.

Les principales évolutions entre 2016 et 2017 sont :

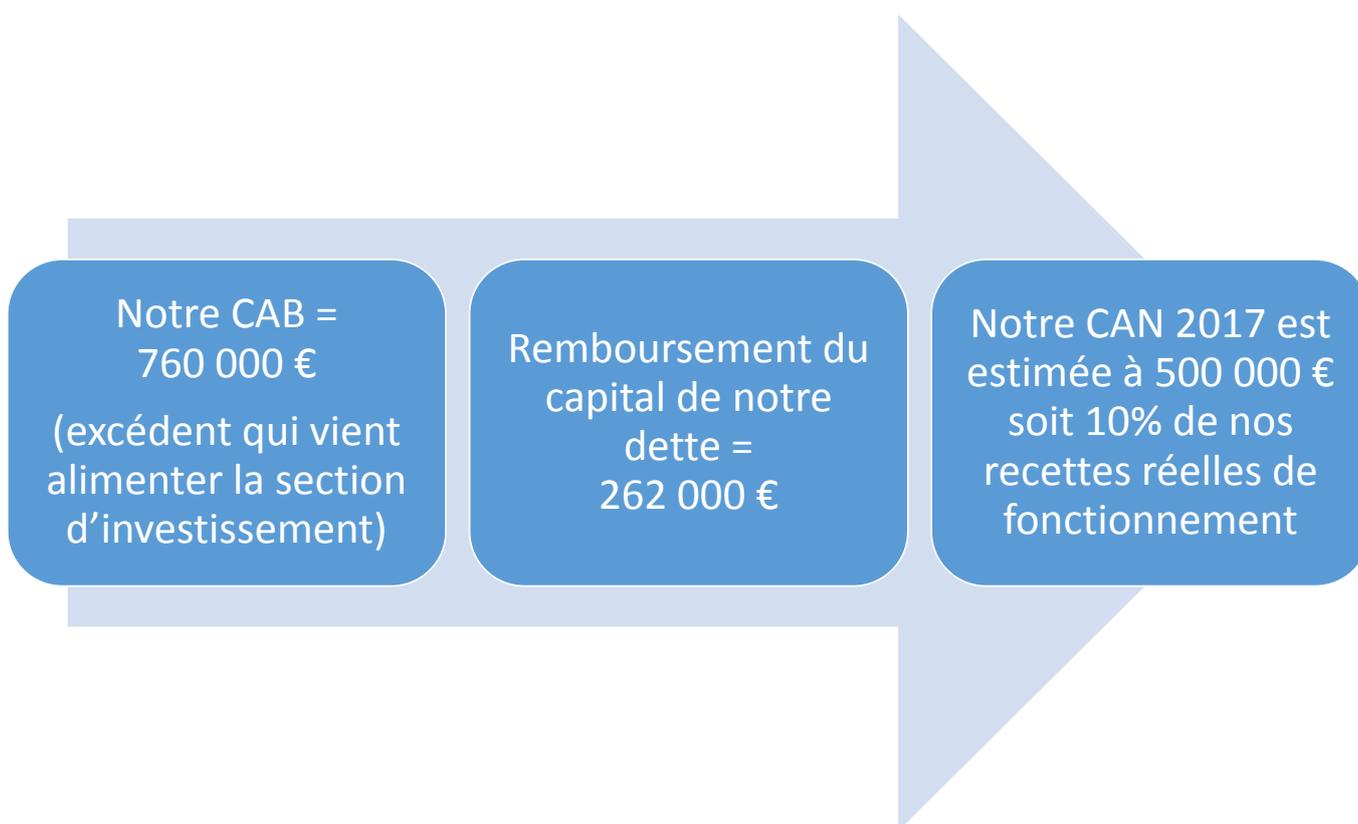
- ✓ La diminution des frais liés à l'intérim (- 57 000€). Un agent ayant débuté dans les services en tant qu'intérimaire en 2016 a été intégré dans nos effectifs en 2017
- ✓ Les frais liés au RAM (5 273€) suite à la réouverture du service en septembre 2017
- ✓ Les frais liés à l'accompagnement du CDG 67 pour la mise en place du « Rifseep » (nouveau mode de calcul de la rémunération et des primes pour les agents de la fonction publique)
- ✓ La diminution des remboursements sur charges de personnel (-60 000€). Cette baisse s'explique par la diminution des arrêts maladie pour lesquels la Commune est remboursée.

2.4. Quel autofinancement pour 2017 ?

Pour rappel, les principaux soldes intermédiaires de gestion d'une collectivité sont les suivants :

Capacité d'autofinancement brute (CAB) : Elle correspond à l'épargne de gestion de laquelle on retire les intérêts de la dette. Ce ratio permet de mesurer ce que la collectivité est en mesure de dégager pour capacité de financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

Capacité d'autofinancement nette (CAN) : Ce ratio correspond au ratio précédent, la CAB, auquel on retire le montant correspondant remboursement du capital de la dette.



Notre CAN conserve sa bonne dynamique avec un taux proche de 10% malgré la baisse des dotations.

Nous dépassons ainsi l'objectif symbolique de 5% pour la seconde année consécutive ! (*en 2016, la CAN était de 9% environ*)

La Commune a donc pu « autofinancer » une partie de ses investissements à hauteur de 500 000€ grâce aux excédents dégagés par la section de fonctionnement sans avoir besoin de trouver des recettes « extérieures ».

2.5 La section d'investissement

2.5.1. Les dépenses d'investissement

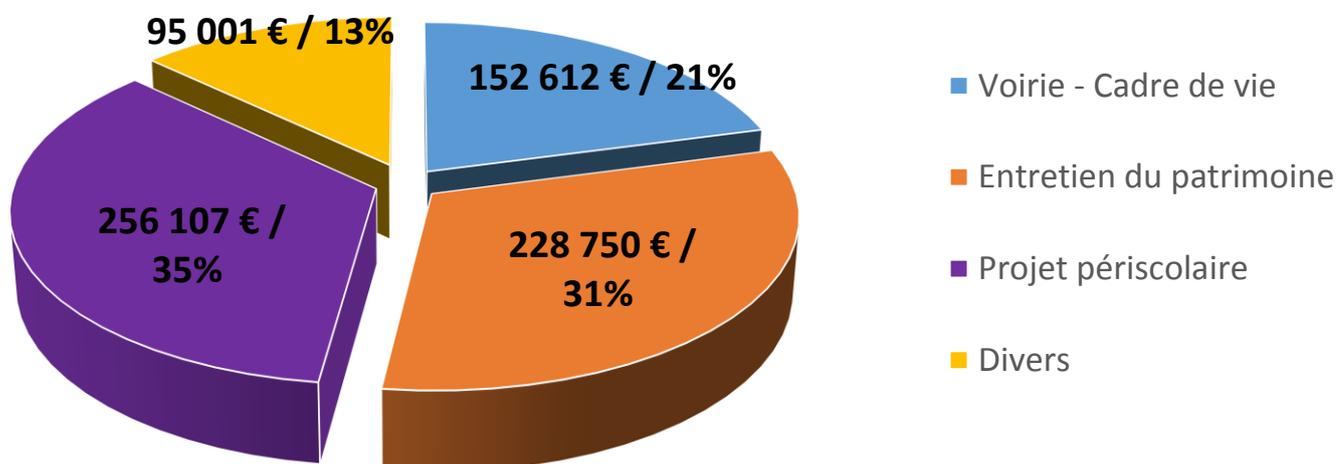
DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2016 HT (hors TVA 2014 & 2015)	CA 2017 anticipé	Différence "brute"	% Evolution
Chap 10	Dotations et fonds divers	- €	9 630 €	9 630 €	
Chap 16	Remboursement capital de la dette	256 937 €	262 561 €	5 624 €	2,2%
Chap 20	Immobilisations incorporelles	9 596 €	2 970 €	- 6 626 €	-69,1%
Chap 21	Immobilisations corporelles	988 006 €	732 469 €	- 255 536 €	-25,9%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 254 539 €	1 007 630 €	- 246 909 €	-20%

La section d'investissement regroupe deux postes de dépenses principaux :

- Le remboursement du capital de la dette qui suit les tableaux d'amortissement des emprunts
 - Augmentation de 5 600 € environ tel que prévu par nos tableaux d'amortissement
- Les immobilisations
 - Incorporelles : Frais d'études non suivies de réalisations immédiates (- 6 700€)
 - Corporelles : Acquisition foncière, travaux d'amélioration du patrimoine (-255 000€) dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Dépenses d'investissement 2017 : 732 469€ (Pour les immobilisations corporelles)



Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2017 étaient :

- 1) Projet périscolaire : 256 107 € (35%)
 - Maitrise d'œuvre et études (150 000€)
 - Désamiantage (65 000€)
 - Acquisition de la parcelle de Mme Heitz pour le futur parking (41 000€)
- 2) Entretien du patrimoine : 228 750€ (31%) dont,
 - Rénovation d'un logement de fonction (72 000€)
 - Travaux d'isolation et installation d'une VMC à l'école élémentaire (55 000€)
 - Travaux de sécurisation des écoles (36 000€)
- 3) Voirie – Cadre de vie : 152 612€ (21%) dont,
 - Acquisition des « Bois d'Ober » et mise en sécurité (31 000€)
 - Aménagement d'un verger rue de la Schlitte (25 000€)
 - Piste cyclable Route de Saverne (13 500€)
- 4) Divers : 95 001€ (13%) dont,
 - Tondeuse autoportée (16 000€)
 - Rénovation du bar du centre sportif (16 000€)
 - Animation de Noël, chalets et décorations (10 000€)
 - Timbales pour l'école Boléro (9 000€)

2.5.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement appellent peu de commentaires tant leur composition est variable d'une année sur l'autre en fonction des projets et des reports en investissement votés par le conseil municipal.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2015	CA 2016 "anticipé"	Différence "brute"	Evolution "brute"
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	721 615 €	480 626 €	- 240 989 €	-33,4%
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	59 675 €	14 971 €	- 44 704 €	-74,9%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		781 290 €	495 597 €	- 285 693 €	-36,6%

A noter que la diminution du chapitre 10 provient principalement d'une diminution des excédents de la section de fonctionnement reportés (le compte 1068)

III] UNE VISION PROSPECTIVE DE NOS FINANCES

Introduction

En ce début d'année 2018, les principaux projets portés par l'équipe municipale entrent dans leur phase active de réalisation.

Ainsi, l'année 2018 sera marquée par :

- Les travaux de rénovation du bâtiment situé au 112 Route de Saverne
- L'acquisition de la ferme « Walter / Fischbach »
- L'acquisition et l'aménagement d'un local situé allée Saint Sauveur le Vicomte

Ces projets impacteront fortement la section d'investissement. Afin de réaliser ces projets, la Commune d'Oberhausbergen va utiliser les différents leviers financiers dont elle dispose :

- ✓ L'autofinancement via les excédents de la section de fonctionnement
- ✓ Les subventions d'investissement de différents partenaires institutionnels
- ✓ L'emprunt bancaire

Ce DOB 2018 permet à l'ensemble des membres du Conseil Municipal de prendre connaissance de la vision prospective privilégiée par les élus siégeant à la commission finances.

Cette vision prospective est complétée par une projection sur l'endettement à venir.

Nota Bene : Les documents de prospective présentés ci-dessous ont été étudiés et validés par les membres de la Commission Finances qui s'est réunie le 15 janvier 2018

3.1. Notre prospective de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nos recettes réelles de fonctionnement	4 903 919	4 913 255	4 982 444	5 072 485	5 303 389	5 367 681
Atténuations de charges (cpte 013)	116 934	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
Produits des services & du domaine (cpte 70)	719 734	726 931	734 201	741 543	748 958	748 958
Impôts et taxes (cpte 73)	3 410 171	3 461 324	3 513 244	3 565 942	3 619 431	3 673 723
<i>Fiscalité rue de Wolfisheim</i>				20 000	20 000	20 000
<i>Fiscalité Marignan</i>					80 000	80 000
<i>Fiscalité Lingenheld</i>					80 000	80 000
Dotations et participations (cpte 74)	523 810	540 000	550 000	560 000	570 000	580 000
Autres produits de gestion courante (cpte 75)	102 909	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Produits exceptionnels (cpte 77)	30 361	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nos dépenses réelles de fonctionnement	4 147 126	4 256 000	4 388 553	4 451 061	4 511 987	4 558 975
Charges à caractère général (cpte 011)	1 202 058	1 202 058	1 202 058	1 220 089	1 238 390	1 256 966
Charges de personnel (cpte 012)	2 524 763	2 562 635	2 601 074	2 640 090	2 679 692	2 719 887
Atténuations de produits (cpte 014)	61 404	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Autres charges de gestion courante (cpte 65)	208 324	234 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Intérêts de la dette antérieure	147 301	138 614	129 985	121 311	112 276	103 189
<i>Intérêts pour le nouveau multiaccueil (290k€)</i>		1 655	3 156	2 949	2 739	2 528
<i>Intérêts pour la ferme Walter (1 050k€)</i>		9 151	17 858	17 257	16 646	16 024
<i>Intérêts pour le périscolaire (3 200k€)</i>		27 888	54 424	54 424	52 594	50 731
<i>Intérêts pour les travaux Walter (1 500k€)</i>				14 942	29 651	29 651
Charges exceptionnelles (cpte 67)	3 276	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Capacité d'autofinancement brute (CAB)	756 793	657 255	593 891	621 424	791 402	808 705
Taux de CAB	15,4%	13,4%	11,9%	12,3%	14,9%	15,1%
Remboursement du capital de la dette antérieure	262 561	210 593	214 640	218 834	223 183	227 690
<i>Capital pour le nouveau multiaccueil (290k€)</i>		8 883	17 921	18 128	18 337	18 549
<i>Capital pour la ferme Walter (1 050k€)</i>		16 822	34 088	34 688	35 299	35 921
<i>Capital pour le périscolaire (3 200k€)</i>				103 887	105 717	107 579
<i>Capital travaux Ferme Walter (1 500k€)</i>						46 741
Total remboursement du capital de la dette	262 561	236 298	266 648	375 537	382 536	436 480
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	494 232	420 957	327 243	245 887	408 866	372 225
Taux de CAN	10,1%	8,6%	6,6%	4,8%	7,7%	6,9%

La vision prospective de la section de fonctionnement indique que la Commune sera en capacité de maintenir un niveau de capacité d'autofinancement brute et nette satisfaisants.

Pour mémoire, il est généralement admis qu'un « taux de CAB » de 8% à 15% est satisfaisant.

Par ailleurs, concernant le taux de CAN, notre objectif minimum de 5% est atteint sauf en 2019 où il serait très légèrement inférieur avant de se redresser significativement.

3.2. Notre prospective d'investissement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Nouveau multiaccueil au Carré d'émeraude		508 000				
PROJET PERISCOLAIRE	256 107	2 000 000	1 700 000			
Site Fischbach / Walter		1 100 000		500 000	1 000 000	1 000 000
Nouvelle école + périsco + salle (quartier SOGENAL)					300 000	300 000
Mise aux normes du centre sportif						
Autres dépenses d'investissement	488 963	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
Les dépenses d'invest hors remboursement capital	745 069	4 058 000	2 150 000	950 000	1 750 000	1 750 000
Recette d'investissement pour le multiaccueil "Saint Sauveur"	24 400	100 000	340 000			
Recette d'investissement pour le périscolaire		315 600				
Recette pour le projet d'un nouvel hôtel de ville						
FCTVA	80 759	58 700	109 999	436 707	317 417	140 254
Taxe d'aménagement	18 126	90 000	90 000	430 000	430 000	30 000
Autres subventions d'investissement	4 452	11 469				
Produits de cession (selon actif & opportunité)	500					1 000 000
Les recettes d'investissement hors emprunt	128 237	575 769	539 999	866 707	747 417	1 170 254
Besoin de financement des investissements (1)	616 833	3 482 231	1 610 001	83 293	1 002 583	579 746
CAN	494 232	420 957	327 243	245 887	408 866	372 225
Excédents reportés des années précédentes	1 004 926	882 325	1 361 051	1 478 292	1 940 886	2 147 170
Total des ressources propres (2)	1 499 157	1 303 281	1 688 293	1 724 179	2 349 752	2 519 395
Emprunts pour le multiaccueil		290 000				
Emprunt pour la ferme Walter (acquisition)		1 050 000				
Emprunt pour le périscolaire		2 000 000	1 200 000			
Emprunt pour la ferme Walter (travaux)				500 000	1 000 000	
Prêt relais pour le préfinancement de la TVA		200 000	200 000	-200 000	-200 000	
TOTAL EMPRUNT "CONSOLIDE"	0	3 540 000	1 400 000	300 000	800 000	0
Résultat de l'exercice N au 31/12 : (2)+(3)-(1)	882 325	1 361 051	1 478 292	1 940 886	2 147 170	1 939 649

La vision prospective de la section d'investissement indique que la Commune est en capacité de financer ses différents projets d'investissement, en faisant appel, notamment à l'emprunt.

Cette stratégie permettrait de financer les différents projets structurants, de conserver une enveloppe annuelle pour les investissements « récurrents » (Voirie, rénovation du patrimoine...) de 450 000€ par an et conserver un excédent reporté de près de 2 millions d'€.

Cet excédent important sera *in fine* inférieur à ce montant estimé car il permettra de dégager une enveloppe suffisante pour la mise aux normes du centre sportif dont le chiffrage est en cours de réalisation.

3.3. L'état de notre dette

3.3.1. Caractéristiques de la dette au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, la commune avait un « Capital restant dû » (CRD) de 3 645 597€ répartis chez deux établissements bancaires :

- Société de Financement Local (SFIL, ex « Dexia ») pour 1 050 000 €
- Crédit Mutuel pour 2 595 597 € (deux emprunts distincts)

	CRD AU 31/12/N	Dexia	Crédit Foncier	Crédit Mutuel
2016	3 908 158 €	1 150 000 €	55 872 €	2 702 285 €
2017	3 645 597 €	1 050 000 €	- €	2 595 597 €

A noter qu'un emprunt contracté auprès du Crédit Foncier a été soldé en 2017 avec le versement de la dernière échéance.

- L'encours est « sécurisé » puisque la totalité de notre dette est classée en « A1 » dans la grille Gissler
 - ❖ Il s'agit de la meilleure note possible
 - ❖ Cette note traduit des emprunts à taux fixes ou « variables simples » délivrés en zone €

3.3.2. La stratégie d'endettement pour 2018

Les membres de la Commission finances ont souhaité faire appel à l'emprunt pour financer les projets structurants de la Commune.

Ainsi, en 2018, il est prévu d'emprunter les sommes suivantes :

- 290 000 € pour l'acquisition d'un local situé allée Saint Sauveur le vicomte
- 1 050 000 € pour l'acquisition de la ferme « Walter / Fischbach »
- 2 000 000 € pour les travaux du périscolaire (*Il s'agit de notre besoin estimé sur l'année 2018 pour financer les travaux qui s'étaleront sur 2018 et 2019. Le besoin de financement total est estimé à 3 200 000€ pour cette opération.*)

Ces différents emprunts vont faire augmenter le capital restant dû à près de 7 millions d'€ au 31 décembre 2018.

Malgré ces différents emprunts, l'annuité de notre dette (c'est-à-dire le « poids budgétaire » du remboursement des intérêts et du capital) serait proche en 2018 de celle de 2017.

Cette stabilité est le fruit de 3 facteurs concomitants :

- Des taux d'intérêts bas qui limitent le coût des nouveaux emprunts
- Le solde du prêt du « Crédit Foncier » qui permet un gain de près de 55 000€ en 2018
- Le différé du remboursement du capital de l'emprunt pour les travaux du périscolaire. Celui-ci ne commencera qu'à l'issue de la « phase de mobilisation » soit vraisemblablement en 2020)

3.3.3. L'endettement communal à l'horizon 2022

Les membres de la Commission finances ont étudié les conséquences budgétaires des différents emprunts prévus en 2018 (cf point ci-dessus) ainsi que la simulation d'un autre emprunt de 1,5 million pour financer les travaux de rénovation du site « Walter / Fischbach ».

PROSPECTIVE PLURI ANNUELLE DE L'ENDETTEMENT						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CRD au 1er janvier de l'exercice	3 908 158	3 645 597	6 949 298	8 082 650	8 007 113	8 424 577
Remboursement du capital de la dette antérieure	262 561	210 593	214 640	218 834	223 183	227 690
Capital pour le nouveau multiaccueil (290k€)		8 883	17 921	18 128	18 337	18 549
Capital pour la ferme Walter (1 050k€)		16 822	34 088	34 688	35 299	35 921
Capital pour les travaux de la ferme Walter (1 500k€)						46 741
Capital pour le périscolaire (3 200k€)				103 887	105 717	107 579
TOTAL CAPITAL (1)	262 561	236 298	266 648	375 537	382 536	436 480
Emprunts pour le multiaccueil		290 000				
Emprunt pour la ferme Walter (acquisition)		1 050 000				
Emprunt pour le périscolaire		2 000 000	1 200 000			
Emprunt pour la ferme Walter (travaux)				500 000	1 000 000	
Prêt relais pour le préfinancement de la TVA		200 000	200 000	-200 000	-200 000	
TOTAL DE L'EMPRUNT (2)		3 540 000	1 400 000	300 000	800 000	
Soit une variation du "capital restant dû" = (2)-(1)	-262 561	3 303 702	1 133 352	-75 537	417 464	-436 480
CRD au 31 décembre de l'exercice	3 645 597	6 949 298	8 082 650	8 007 113	8 424 577	7 988 096
Rappel de l'épargne brute (CAB)	756 793	657 255	593 891	621 424	791 402	808 705
CRD / Epargne brute (en années)	4,8	10,6	13,6	12,9	10,6	9,9

L'analyse du tableau ci-dessus permet de vérifier si la commune dispose des capacités de rembourser sa dette. Cette vérification repose sur le ratio « CRD / Epargne brute » qui exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la commune y affecte la totalité de ses excédents de fonctionnement (son épargne brute).

Il est généralement admis qu'un seuil de vigilance s'exprime au-delà de 12 ans. Le seuil d'alerte étant situé à partir de 15 ans.

Nous constatons que si la Commune devait emprunter la totalité des sommes envisagées, elle devra se montrer particulièrement vigilante sur les années 2019 et 2020. Il sera nécessaire de maintenir une épargne brute suffisamment importante d'environ 600 000€ (cf. 3.1 « Notre prospective de fonctionnement »).

A noter qu'au 31 décembre 2017, la « capacité de désendettement » de la commune est inférieure à 5 ans (4,8). Ce résultat indique que la situation financière de la Commune est saine.

IV] UN BP 2018 MARQUE PAR LES INVESTISSEMENTS

L'analyse de notre prospective permet de dégager les lignes principales qui vont concourir à l'élaboration du BP 2018.

Ce dernier devra permettre de dégager des marges de manœuvre suffisante en section de fonctionnement pour alimenter la section d'investissement et cela, malgré la stabilité fiscale prévue.

4.1. Les évolutions budgétaires hors personnel

Le BP 2018 intégrera les conséquences des choix politiques en cours.

Les principales évolutions concernent les dépenses suivantes :

- 40 000€ : Frais financiers des nouveaux emprunts
- 25 000 € : Pénalités supplémentaires (Loi SRU)
- 25 000 € : Augmentation du périmètre de la DSP à compter de septembre 2018

4.2. Les évolutions au niveau du personnel

Le tableau ci-dessous intègre les évolutions attendues pour le Budget Primitif 2018 telles que connue à ce jour, précision étant faite que des ajustements pourront intervenir d'ici le vote du Budget, le 19 mars.

	BP 2018
Charges de personnel "agents"	2 448 000 €
TICKETS RESTAURANTS	32 000 €
Intérim	5 000 €
FDMJC - Espace jeune	40 000 €
SMART BOLERO	5 000 €
RAM	10 000 €
ASSURANCE PERSONNEL	42 000 €
Frais de régisseurs	18 000 €
Divers	- €
TOTAL "BRUT" chapitre 012	2 600 000 €
Remboursements sur charges de personnel	100 000 €
TOTAL "NET" chapitre 012	2 500 000 €

Cette première vision sur le BP 2018 reste à valider, notamment avec les membres de la commission finances.

4.3 Nos dépenses d'investissement

Le budget 2018 sera marqué par des dépenses d'investissement importantes (cf. 3.2. Notre prospective d'investissement) :

- Travaux d'aménagement du périscolaire (2 000 000€)
- Acquisition de la ferme « Walter / Fischbach » (1 050 000€)
- Acquisition et aménagement d'un local en vue d'y installer un multiaccueil (508 000€)

Au-delà de ces projets structurants, le budget 2018 prévoit également une enveloppe de 450 000€ pour « les investissements du quotidien » au plus près des besoins des habitants et des services municipaux.

Les dépenses porteront notamment sur les axes suivants :

- Travaux de mise en accessibilité de différents sites publics
- Travaux d'économie d'énergie (bâtiment, éclairage public)
- Investissements dans les écoles
- Premiers travaux de mise aux normes du centre sportif (selon le rapport du cabinet d'audit missionné)

A noter que la prochaine commission finances, prévue le 26 février, aura à l'ordre du jour, l'étude et la priorisation des différentes demandes d'investissement proposés par les élus et les services.

ANNEXE

Pour mémoire à l'attention des conseillers municipaux, vous trouverez sur ci-dessous le sommaire des chapitres tels qu'ils sont codifiés dans la comptabilité communale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 011	Charges à caractère général	Frais de fonctionnement des services (fluides, assurance, spectacles, fournitures, cantine du périscolaire, entretien etc...)
Chap 012	Dépenses de personnel	Rémunérations & cotisations des agents, intermittents du spectacle, FDMJC etc...
Chap 014	Atténuation de produits	FPIC (aide aux communes moins favorisées) & pénalités SRU (manque de logements sociaux)
Chap 65	Autres charges de gestion courante	Indemnités & cotisations élus, subventions aux associations (dont multi-accueil)
Chap 66	Charges financières	Frais liés aux intérêts des emprunts

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 013	Atténuation de charges	Remboursement assurance du personnel et sécurité sociale notamment
Chap 70	Produits services domaine & ventes	Concessions du cimetière, facturation pour le JDL, l'école Boléro, billetterie Préo ...
Chap 73	Impôts et taxes	Taxes d'habitation et foncières, reversement de fiscalité de l'EMS, taxe sur la consommation d'électricité, sur la publicité extérieure etc...
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	Dotation Globale de Fonctionnement, participation EMS pour le Préo, Boléro et Médiathèque, participation Etat / TAP, subvention CAF
Chap 75	Autres produits et gestion courante	Locations de salle et du Préo

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital de l'emprunt
Chap 20	Immobilisations incorporelles	Frais d'étude
Chap 21	Immobilisations corporelles	Achat de véhicule, Travaux "lourd", acquisitions foncières etc...

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	Fond de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisés,
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	Subvention sur immobilisations